

Mars/Avril
2017



n° 60

Bulletin d'information

Compte rendu Assemblée générale 18 mars 2017 - Apprieu


UDAI/URABA

04 76 93 70 02
udai@wanadoo.fr
uraba@orange.fr

www.udai.fr

UDAI / URABA
63 route de Lyon
38140 APPRIEU

Site de la FFBA :
www.benevolat.org



www.lecoindesassos.fr :
annuaire et manifestations
des associations en Rhône
Alpes


le
Coin
des
Associations

Le coprésident Maurice Brigard ouvre cette Assemblée en rendant hommage à Monsieur Géry Gugnot administrateur de l'Udai depuis 2008 et disparu en ce début d'année 2017.

Président de l'Union Régionale, Géry était très investi dans son développement et également dans les formations. Nous aurons du mal à le remplacer. Une minute de silence est alors observée.

Maurice Brigard annonce aussi à l'assemblée les difficultés financières de l'UDAI et son besoin de volontaires. En effet depuis plus de 20 ans l'UDAI aide les dirigeants dans leur vie associative. Le nombre croissant d'adhérents montre ainsi son utilité, mais les besoins humains sont aussi plus importants. Aussi les

coprésidents rappellent l'importance de cette Union et font appel à toutes les bonnes volontés pour intégrer le conseil d'administration et partager leur expérience.

Nous remercions Mme la Députée Danielle Bonneton pour son passage ainsi que la présence de Mme Colucci du Conseil départemental, Monsieur Didier Rambaud conseiller départemental et Président de la communauté de communes Bièvre-Est, ainsi que Monsieur le Maire d'Apprieu Dominique Paillet et son adjoint en charge de la Vie Associative Christian Jullien, de même que monsieur Cholat, maire de La Buisse, et Tamborini Nicolas, adjoint aux associations pour la commune de Voiron.



Bilan financier

Recettes totales = 79 076 €

Fonctionnement : 61 430 €
Cotisations 2017 encaissées en 2016 : 17 646 €

Dépenses totales = 79 901 €

Fonctionnement = 67 322 €
322 €
Cotisations 2016 encaissées en 2015 :
12 579 €

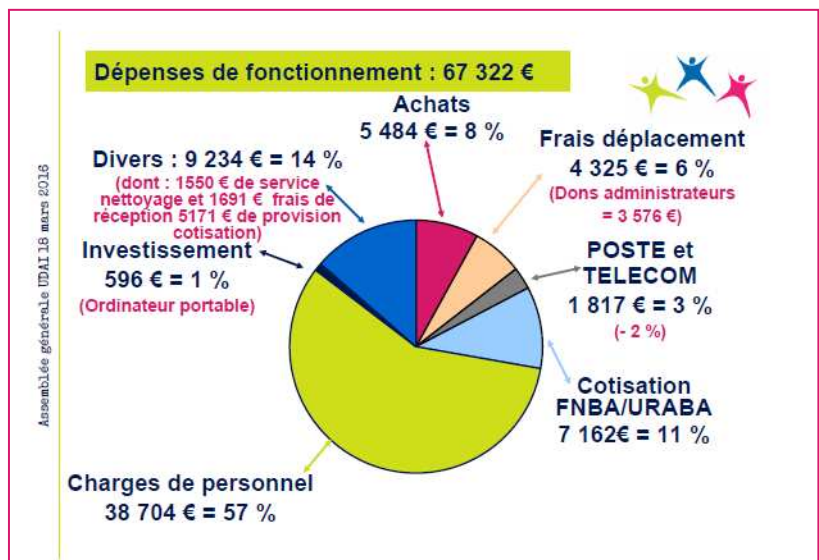
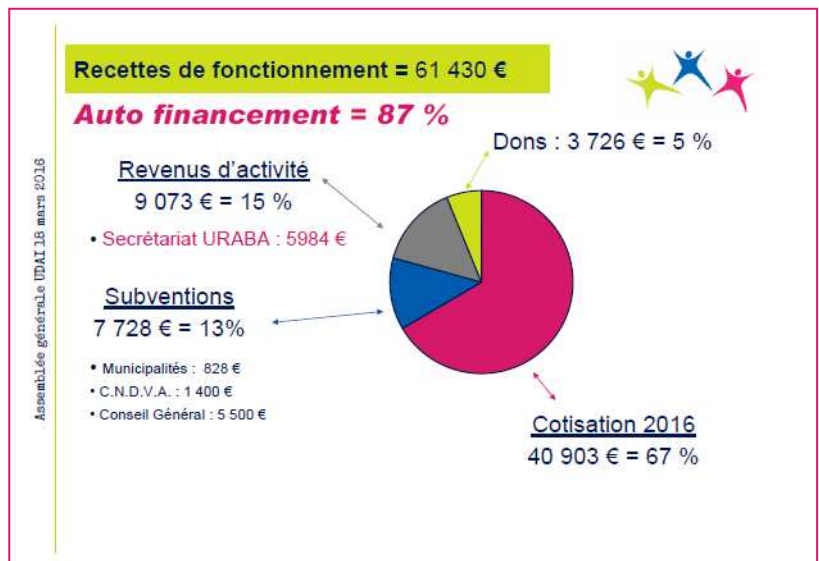
Résultat de l'exercice :

- 825 €

Réserve de l'U.D.A.I. au 31/12/2016

= 3 959 €

Le bilan financier est adopté à l'unanimité.



Renouvellement du CA

Le Conseil 2016 se composait de 18 membres, 17 actuellement suite au décès de Monsieur Gugnot.

Maurice Brigard rappelle l'importance du conseil d'administration et précise que toutes les expériences sont bonnes à être partagées.

L'assemblée générale vote le CA avec 2 nouvelles candidatures : Madame Varoquier de Saint Martin d'Herès et Mme Bernard de Rives.

Le premier CA se déroulera le vendredi 21 avril à 19h00.

Bilan d'activités

- Bilan des adhésions : 958 associations adhérentes au 31/12/2016 :

- 863 renouvellements contre 827 en 2015
- 95 nouvelles adhésions contre 118 en 2015

Bilan des Créations : en 2016 nous avons (par le Journal Officiel) sélectionné 568 associations, et 82 d'entre elles ont bénéficié d'une adhésion gratuite dont 56 ont souscrit une RC de l'assurance groupe FFBA.

- Bilan des Formations gratuites :

Présidents/secrétaires :	5 formations =	129	bénévoles formés
Trésoriers :	4 formations =	66	bénévoles formés
Buvettes associatives :	1 formation =	8	bénévoles formés
Assurances et Responsabilités :	1 formation =	15	bénévoles formés
Organisations des manifestations :	1 formation =	14	bénévoles formés

Total : 232 bénévoles formés en 2016 (205 en 2015)

Ces formations sont gratuites et ouvertes à tous. Le planning des formations 2017 est en ligne sur www.udai.fr.

- Le Trophée du bénévolat :

Ces trophées sont remis à des bénévoles (jeune ou expérimenté) à la demande d'associations, de maires ou de conseillers départementaux.

Cette année deux trophées remis à Assieu et à Auberives en Royans.

- Réunions publiques et débats en 2016 :

- ⇒ **Vinay** le 28 janvier 2016 :
 - invitation de Mme Bonneton avec 200 personnes
 - Interventions avec France Bénévolat et la DDCS
- ⇒ **Villefontaine** le 14 mai 2016 :
 - Fête de la Vie associative organisée par la Mairie avec 100 personnes
 - Interventions avec DDCS, Réseau SARA, SACEM.

Bilan d'activité voté à l'unanimité.

- Discussion

Maurice Brigard salue et remercie la venue du Lieutenant Dutruc du SDIS 38 qui accepte notre invitation à présenter la nouvelle réglementation concernant les chapiteaux.

Après présentation, beaucoup de questions sont posées sur les difficultés à mettre en place, sur le terrain cette réglementation contraignante.

Un fascicule reprenant la présentation est distribué aux présents.

Avant de fermer cette 22ème assemblée générale, Luc Foissier, administrateur et nouvellement promu au côté du Président de la FFBA dans les négociations avec la Sacem, souhaite mettre à l'honneur nos 3 coprésidents : **Mme Danielle Colombet, Maurice Brigard et Jean Louis Ferrer** pour leur investissement depuis de nombreuses années.

Et c'est avec bonne humeur que l'assemblée s'achève autour d'un apéritif offert par la municipalité d'Apprieu.

Les chiffres-clés

SMIC :

Le SMIC horaire brut est porté à **9,76 €**, soit **1480,30 €** bruts par mois pour un salarié à 35 heures.

Décret n°2016-1818 du 22 décembre 2016, JO du 23 .

PLAFOND DE SECURITE SOCIALE

En vigueur au 1er janvier, le plafond de la Sécurité sociale passe à **3 269 €** par mois. Pour l'année entière, ce plafond sera de **39 228 €**

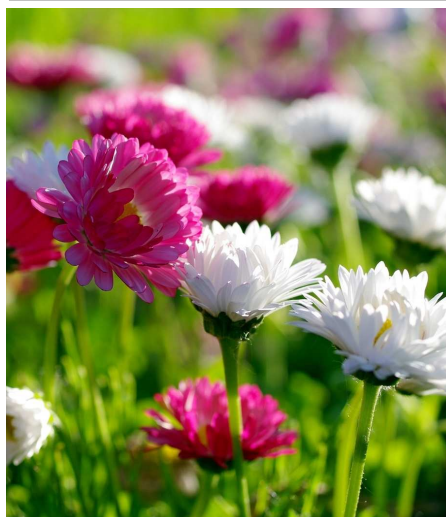
Frais kilométriques des bénévoles pour la réduction d'impôt

[www.service-public.fr/associations/1er janvier 2016](http://www.service-public.fr/associations/1er_janvier_2016)

Véhicule	Montant
Automobile	0,308 €
Vélomoteur,	0,120 €

Coût des publications :

- Déclaration de création d'association (inclus le coût d'insertion de la déclaration de dissolution) : **44 €**
- Déclaration de modification d'association : **31 €**
- Déclaration d'associations dont l'objet ou le nouvel objet publié dépasse 1 000 caractères : **150 €**



Cotisations 2017

Pour ceux qui ne l'ont pas encore fait, vous pouvez toujours renouveler votre adhésion. La cotisation 2017 est à 45 €.

Attention la plupart des cartes d'adhérent ont été envoyées par mail par la FFBA. Si vous ne l'avez pas, vous pouvez en demander une copie à Nadège par mail udai@wanadoo.fr.

N'oubliez pas de mettre à jour vos 3 dirigeants pour l'assurance individuelle même s'il n'y a pas de changement sur bénévolat.org rubrique « Votre dossier ».

Formations Gratuites Année 2017

Vous pouvez vous inscrire et consulter les programmes de ces formations sur notre site udai.fr.

Si vous souhaitez nous accueillir dans votre commune, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès de Nadège.

LIEU	THEME	DATE	Heure
FONTAINE	Présidents et secrétaires	08/04	9h/12h
VIF	Financement des associations	20/05	9h/12h
APPRIEU	Responsabilités / assurances	10/06	9h/12h
FONTAINE	Règlement intérieur	21/09	9h/12h
RIVES	Présidents/secrétaires	23/09	9h/12h
VIENNE	Tenue d'une A.G.	06/10	18h30
COUR ET BUIS	Les buvettes associatives	07/10	9h/12h
FONTAINE	Financement des associations	14/10	9h/12h
CREYS MEPIEU	Trésoriers	28/10	9h/12h
DOMARIN	Présidents/secrétaires	18 ou 25/11	9h/12h
ESTRABLIN	Organisation des manifestations	02/12	9h/12h
APPRIEU	Trésoriers	09/12	9h/12h